

République Française
Département Loiret
Commune de Tivernon

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	11

Vote
A l'unanimité
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 21 Mai à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Tivernon s'est réuni à la salle du conseil municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame BRUCHET Delphine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13 mai 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13 mai 2026.

Présents : Mme BRUCHET Delphine, Maire, M. MORGEAT Guillaume, Mme SEVIN Nathalie, Mme DESFORGES Anne-Claire, Mme HULIN Josiane, M. LAVILLONNIERE Bruno, M. SERGENT Enzo, M. PREBAY Nicolas, Mme CARRE Sandrine

Absent(s) ayant donné procuration : Mme VAPPEREAU Béatrice à Mme SEVIN Nathalie, M. BEDU Stéphane à M. MORGEAT Guillaume

Acte rendu exécutoire
après dépôt en
Sous-Préfecture
Le :
Et
Publication ou
notification du :

A été nommé(e) secrétaire : Mme DESFORGES Anne-Claire

D2026_26 – Délibération relative à l'attribution d'un mandat spécial

Le Conseil municipal de la commune de TIVERNON,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L. 2123-18 et R. 2123-22-1,

Considérant que Madame HULIN Josiane, conseillère municipale, doit, dans l'intérêt de la commune, se rendre à la formation organisée par le SGC de Pithiviers du 15 au 17 juin 2026 ;

Lieu : Salle polyvalente Pierre DERET – Allée de l'Édit de Nantes – Dadonville
Horaires : 9h30 – 12h30 et 14h00 – 17h00

Madame HULIN a accepté de suivre, pour la commune, une formation proposée par la DRFiP comprenant les sessions suivantes :

- Session 1 : Organisation départementale de la DRFiP / Partenariats / Les finances du bloc communal ;
- Session 2 : Préparer votre budget ;
- Session 3 : Exécuter votre budget ;
- Session 4 : Définir votre politique fiscale ;

- Session 5 : Analyser la situation financière de votre commune / Pilotage et qu

Après en avoir délibéré,le conseil municipal :

- **DECIDE** d'attribuer un mandat spécial à Madame HULIN Josiane, conseillère municipale à TIVERNON, pour la participation à la formation de la DRFiP ;
- **AUTORISE** Madame HULIN à utiliser son véhicule personnel
- **PRECISE** que le remboursement des frais engagés pour l'exécution de cette mission se fera sur la base de la délibération n° D2026-23 du 21 mai 2026, et que la dépense en résultant sera imputée sur les crédits figurant au chapitre 65, article 65112 du budget.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 27/05/2026

Le Maire
Delphine BRUCHET

Secrétaire de séance
Mme DESFORGES Anne-Claire